



Objectifs



Être capable de participer activement :

- À la mise en application d'une méthode d'évaluation des risques pour l'élaboration et la gestion d'un document unique ;
- À la consultation du CSE sur le document unique.

Public concerné

Membre du CSE ou de la CSSCT
Pré-requis : Aucun
Groupe de 10 stagiaires maximum

Durée

1 journée de 7h de FFP

Formatrice

- Formatrice en risques professionnels depuis 20 ans
- Formatrice agréée CARSAT Pays de la Loire sur les thèmes suivants :
Évaluation des risques professionnels, Sauveteur Secouriste du Travail, Analyse de l'Accident du Travail et Salarié Désigné Compétent
- Intervenante en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) enregistrée à la DREETS des Pays de la Loire
- Formatrice et consultante en Risques Psychosociaux certifiée

Méthodes & programme

Formation en présentiel : Exposés didactiques / Mise en situation / Échanges

Le contexte réglementaire de l'évaluation des risques

- Les aspects réglementaires
- Les principes généraux de prévention

La mise en œuvre de l'évaluation des risques

- Le principe d'apparition du dommage et la notion de situation dangereuse
- La mise en œuvre d'un document unique : définition des unités de travail et présentation d'une méthode de cotations des risques

L'intégration des mesures de prévention dans un document unique

- Les différents niveaux de mesures de prévention
- Les critères d'efficacité et la notion de maîtrise des risques
- La proposition d'un plan d'action en lien avec l'EvRP

La réactualisation et la mise à jour de l'évaluation

- Comment faire vivre un document unique ?

Coût

INTRA

850 € TTC pour la journée de formation plus les frais de déplacement